



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## établissements

Question écrite n° 9522

### Texte de la question

M. François Brottes appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'insuffisance de structures d'accueil pour les personnes adultes handicapées. En effet, avec l'augmentation de l'espérance de vie, les problèmes de placement des adultes handicapés deviennent de plus en plus pressants pour leurs familles et ce, malgré les progrès et les efforts importants qui ont été faits par les gouvernements entre 1988 et 1993 pour créer des places d'accueil. En l'état actuel, un nombre important d'adultes dans le département de l'Isère, n'a pas de solution d'accueil et reste à charge de ses parents. Pour certains, les solutions proposées restent peu satisfaisantes, du fait souvent de l'éloignement qui impose des trajets journaliers longs et financièrement onéreux. Aussi, il lui demande quelles mesures elle entend prendre pour favoriser l'implantation de nouvelles structures d'accueil.

### Données clés

**Auteur :** [M. François Brottes](#)

**Circonscription :** Isère (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9522

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 février 1998, page 515